

CSAL DU 12 JANVIER 2023 :

Le Comité Social d'Administration (CSAL) de la DDFIP des Yvelines s'est réuni pour la première fois sous ce format. Le directeur des services fiscaux a présenté ses vœux pour la nouvelle année et remercié pour le dialogue exigeant et constructif avec les organisations syndicales.

Le CSAL résulte de la fusion entre l'ancien comité technique (CTL) et l'ancien comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), instauré par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et effectivement mis en place suite aux élections professionnelles de décembre 2022.

Les principaux sujets à l'ordre du jour de ce CSAL ont porté sur l'évolution des emplois en 2023, le Contrat d'objectif et de Moyens et les ponts naturels de l'année en cours.

PONT NATURELS :

- vendredi 19 mai : toutefois compte tenu de la campagne déclarative en cette période, un dispositif d'accueil exclusivement sur RDV sera assuré par des agents des SIP sur la base du volontariat, avec un nombre de créneaux sur la journée fixés.

- lundi 14 août

Vote:

- abstention pour Solidaires ;

- pour FO ;

- contre CFDT/CFTC et CGT (en raison du maintien de l'ouverture des SIP sur la base du volontariat).

Contrat d'objectif et de Moyens C O M 2023-2027

Les premières orientations stratégiques dans la perspective du futur contrat d'objectifs et de moyens (COM 2023-2027) ont été définies à la suite des travaux menés depuis l'hiver dernier par l'administration centrale et par le réseau, ainsi que dans le cadre du grand remue-ménages du printemps 2022.

Il a été mis en place des réunions sur chaque site entre le 12 et le 23 janvier 2023 pour présenter aux agents les grandes lignes de ce document.

La CFTC DGFIP regrette l'absence de concertation avec les organisations syndicales dans la construction de ce nouveau contrat. Ce dernier, basé sur le grand remue-ménages et des groupes de travail métiers n'ont à aucun moment associé les représentants des personnels.

Suppressions d'emplois :

Le projet de loi de finances pour 2023 prévoit 850 suppressions d'emplois pour la DGFIP.

Pour le 78 : Le nombre de suppressions nettes d'emplois est de 65 (soit un nombre de suppressions brutes d'emplois de 69 auxquelles s'ajoutent 4 créations d'emploi).

- Les suppressions d'emplois se répartissent de la manière suivante par catégorie :

VENTILATION PAR CATÉGORIE DE L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS													
AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv		Idiv expert		A		B		C - AST	TOTAL
				HC	CN	HC	CN	Admi	Huiss	Admi	Géo		
		1	3		-2			-5		-21	-1	-40	-65

Pôle GESTION FISCALE

ÉVOLUTIONS PLF 2023 EMPLOIS FLÉCHÉS, NON FLÉCHÉS

SERVICES		FLECHES				NON FLECHES				TOTAL		
		A	B	B Géo	C	A	B	B Géo	C			
Equipe de Renfort	EDR											
Dont Equipe de renfort	EDR VERSAILLES	-1										-1
PCE	MANTES-LA-JOLIE											0
	POISSY											0
	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE		-1									-1
	SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	-1										-1
PCRP	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 1	-1										-1
	RAMBOUILLET		-2									-2
	VERSAILLES		-1									-1
SDIF	RAMBOUILLET											
Dont Equipe SDIF	VERSAILLES		1		1							2
Dont Equipe SDIF	RAMBOUILLET										-3	-3

SIP	HOUILLES							-2	-2	-22
	MANTES-LA-JOLIE							-3	-3	
	POISSY							-3	-3	
	LES MUREAUX							-2	-2	
	RAMBOUILLET							-1	-1	
	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE							-3	-3	
	VERSAILLES							-3	-3	
	PLAISIR							-2	-2	
	ST-QUENTIN							-3	-3	
SIE	MANTES-LA-JOLIE		-2					-1	-3	-23
	POISSY		-1						-1	
	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE		-2					-3	-5	
	VERSAILLES		-4					-2	-6	
	SAINT-QUENTIN	-1	-2		-3				-6	
	LES MUREAUX – LES MUREAUX		-1						-1	
	LES MUREAUX – ANTENNE HOUILLES		-1						-1	
SPF	VERSAILLES 2	-1	-2		-2				-5	-5
Service départemental de l'enregistrement	VERSAILLES				-1			-1	-2	-2
TOTAL		-5	-18		-5			-32		-60

Pôle GESTION PUBLIQUE SUPPRESSIONS PLF 2023 EMPLOIS NON FLÉCHÉS

SERVICES	B	C	TOTAL
SERVICES DE DIRECTION (dont Direction) (Comptabilité/RNF)		-1	-1
SERVICES DE DIRECTION (dont Direction) (Collectivités locales)	-3	-1	-4
SERVICES DE DIRECTION (dont Direction) (Dépense)		-1	-1
SGC LES MUREAUX	-1		-1
TOTAL	-4	-3	-7

Vote : contre Solidaires, FO, CFDT/CFTC et CGT.

L'alliance CFTC- CFDT Finances Publiques a voté contre ces suppressions d'emplois car la DGFIP répond à une logique budgétaire qui ne tient pas compte des missions et des conditions de travail des agents.

Le CSAL s'est réuni en 2ème convocation en audio-conférence le 20 janvier 2023 à 9H 30 pour avis suite au vote défavorable unanime du 12 janvier 2023.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip78@gmail.com